

ACTUALITES

JARDINS ORNEMENTAUX

Pyrale du buis

Nouveaux signalements de chenilles en 44

Lys

Criocère : début d'activité signalée mi-mars

Pin

Processionnaire du pin : processions constatées début mars en 44, mi-mars en 53 et variable en 85

Platane

Tigre : présence variable

Portail Ecophyto Pro ZNA

Site internet : Jardiner Autrement

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

• Pyrale : nouveaux signalements de chenilles en 44

Réseau d'observations

Trois jardins d'amateurs, en Loire-Atlantique.

Observations

Les observateurs de trois sites distincts font part de la présence de chenilles, à BOUGUENNAIS, CARQUEFOU et CHAMPTOCEAUX.

Le piégeage de papillons à l'aide de phéromone se met en place en région.

Période de risque

Il convient d'être très vigilant et d'observer attentivement ses buis pour pouvoir intervenir précocement et efficacement.

Cycle biologique, Surveillance, Analyse de risque, Prévention

Cf. BSV JEVI n°3 en cliquant sur la vignette ci-contre.



Méthodes alternatives



Dans le cadre des travaux SaveBuxus (programme coordonné par Plante et Cité et ASTREDHOR), les éléments pour la gestion des populations de pyrale du buis qui ressortent sont :

Prophylaxie

- Supprimer les feuilles mortes et autres débris présents dans, sur, et autour du buis concerné.
- Supprimer manuellement ou mécaniquement (appareil à air ou eau sous pression, souffleur ...) les stades du ravageur en présence dans le cas d'une faible infestation.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.fredonpd.l.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

☐ Suivi/Monitoring

- Observer minutieusement tous les nouveaux pieds achetés ou à planter.
- Surveiller les buis de manière régulière et avec soin (jusqu'au cœur de la plante) à la recherche de chenilles hivernantes pour intervenir le plus tôt possible en adaptant les méthodes de protection.
- Surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale d'avril à octobre.

☐ Biocontrôle

A la reprise d'activité des chenilles hivernantes, des produits à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* peuvent être positionnés pour interrompre le cycle de la pyrale. Il faut savoir que les produits à base de *Bacillus* sont lessivables (application à renouveler en cas de pluie et non adapté avec un arrosage par aspersion).

Synthèse 2015, SAVE BUXUS, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#) ou sur la vignette ci-contre.



Lys

• Criocère : début d'activité signalée mi-mars

Réseau d'observations

Un jardin de particulier en Loire-Atlantique.

Observations

Des adultes ont été observés sur Lys asiatique le 14 mars dernier, puis sur Lys de la Madone quelques jours après. Aucune ponte n'a encore été observée.

Analyse de risque phytosanitaire

L'année dernière, ce ravageur, dont les conditions météo ont permis son développement en fin de saison, a été responsable d'importants dégâts (morsures foliaires sur Lys et défoliations quasi-totale sur Fritillaire impériale en fin de floraison).



Prévention

Une destruction manuelle a été opérée par les jardiniers sur ce site. Fréquemment effectué, ce moyen de lutte est efficace à l'échelle d'un jardin de particuliers si la surveillance est régulièrement assurée.



Crioceris lillii

Adulte à gauche

Œufs à droite

P_{in}

• Processionnaire du pin : processions constatées début mars en 44, mi-mars en 53 et variable en 85

Réseau d'observations

Trois signalements en Loire-Atlantique (BOUGUENNAIS, SAINT-BRÉVIN-LES-PINS, SAINT-NAZAIRE), un en Maine-et-Loire (SAINTE GEMMES SUR LOIRE), un en Mayenne (CHANGÉ) et plusieurs sites en Vendée.

Observations

A Saint Brévin les Pins, un technicien du réseau FREDON FDGDON des Pays de la Loire a constaté une procession le 9 mars dernier. Une autre par un particulier à Bouguenais le 13 et une procession a été observée à Saint Nazaire le 17 mars par un technicien. Des appels de plaintes de particuliers ont également été réceptionnés à la FDGDON 44.

Sur le site du Maine-et-Loire, les chenilles sont en activité de procession depuis une semaine.

En Mayenne, le 17 mars, un appel a été reçu suite à l'observation d'une descente de chenilles le long d'un tronc de pin à Changé.

En Vendée, plusieurs sites sont concernés par des processions, qui défilent selon les conditions climatiques (journées ensoleillées et sans pluie). A l'instar de l'étalement de la période de vol pour ce département, nous constatons une période étalée des phénomènes de processions de nymphose.

Seuil de risque

Source : Fredon Rhône-Alpes

Le seuil de nuisance commerciale est franchi dès la présence des premiers pré-nids, compte tenu du fort pouvoir urticant des chenilles.

Le seuil de nuisance esthétique/fonctionnelle est fixé à 5 nids par arbre et 30% de défoliation.

Le seuil de nuisibilité vitale est fixé à 40% de défoliation.

Analyse de risque phytosanitaire

Les impacts que nous pouvons craindre ont trait à deux domaines : phytosanitaire et sanitaire.

Pour de jeunes sujets, sur les arbres régulièrement défoliés et déjà affaiblis, les risques de mortalité sont très importants en cas de nouvelle défoliation.

Et, toujours en lien avec une population de chenilles très importante, les risques d'urtications sur la population humaine et les animaux sont également très élevés. Pour rappel, lorsque les chenilles se déplacent en processions, elles libèrent en même temps des poils urticants très volatiles. **Il convient de rester prudent et d'éviter tout contact.** Il faut également être vigilant avec les populations à risque (enfants, personnes âgées) et les animaux.

Prévention

Sur les sites où les chenilles ne sont pas encore parties en procession, il est encore possible d'installer des pièges permettant de réceptionner les chenilles lors de leur descente de l'arbre.



Source : FDGDON 53

Piège sous forme de collerette+sac - ECOPIEGE - permettant de leurrer les chenilles en processions

Platane

• Tigre : présence variable

Réseau d'observations

Cinq alignements de platanes (espaces verts : bordure de parking) en Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe.

Observations

Les tigres du platane (forme adulte hivernante) sont comptabilisés chaque semaine sur une surface de 10 cm² sur le tronc et les rhytidomes (écorces se décollant) prélevés des platanes. Il est ensuite effectué une moyenne de ces comptages par site, totalisant chacun 10 platanes.

Seuil de risque

A titre de référence, en milieu urbain principalement, on estime que le seuil de nuisibilité est fixé à 70 tigres/dm² de rhytidomes.

Ce seuil est dépassé pour deux sites (53 et 85).

Analyse de risque phytosanitaire

Plus d'informations : BSV JEVI n° 4.

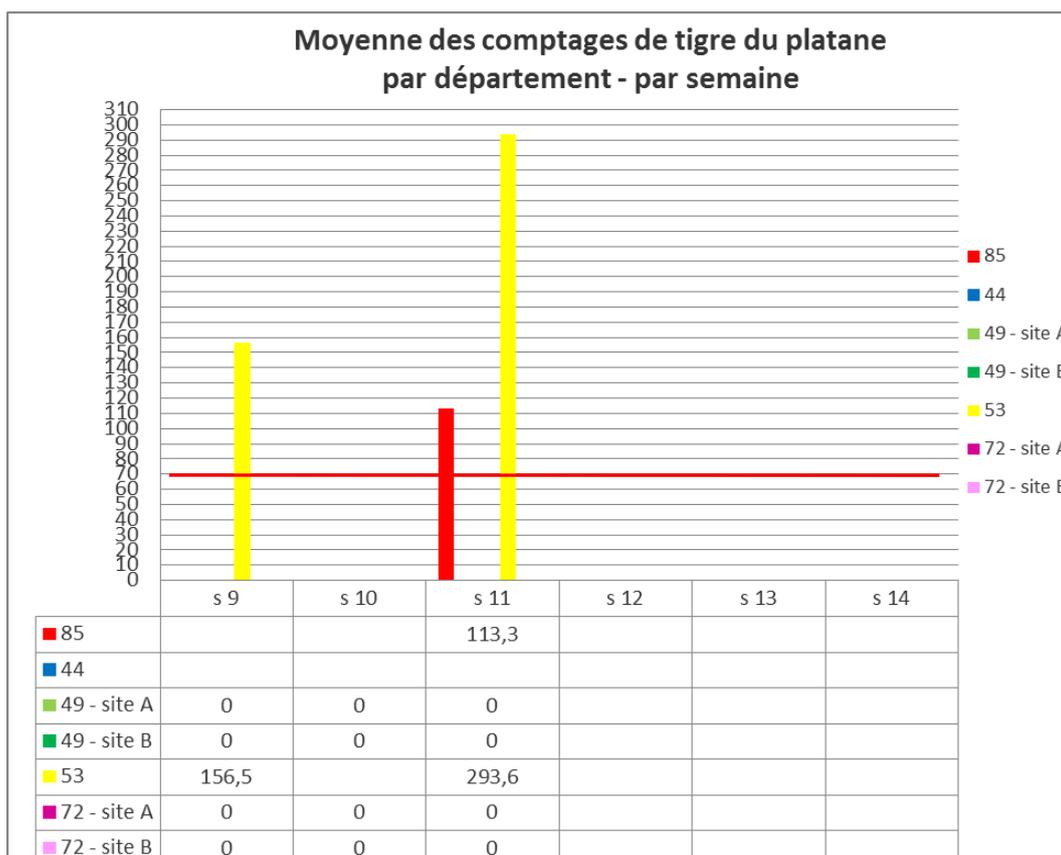
Les sites mayennais et vendéens dépassent le seuil de nuisibilité.

RAPPEL BSV n° 4 :

Il convient de vérifier l'environnement du site et d'estimer si les années précédentes, ces ravageurs ont causé de réelles nuisances. Malgré une moyenne dépassant le seuil de 70 tigres/dm², une intervention n'est pas systématique et depuis deux ans, les populations étaient inférieures à ce seuil (moyenne maximale hebdomadaire : 51 tigres/dm² en 53 en 2016 et 23 tigres/dm² en 85 en 2015). Ce sont l'ensemble de différents éléments (contexte du site, végétaux, population) qui sont à analyser. De plus, avant toute intervention et pour s'assurer de son efficacité, la migration des tigres vers le feuillage (s'effectuant généralement en avril) est à prendre en compte.

Prévention

Il convient d'éviter les élagages annuels systématiques (une sève riche attirera d'autant plus ces ravageurs).



Portail ECOPHYTO PRO en ZNA

Dans le cadre du plan Ecophyto en ZNA Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des ZNA et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophytozna-pro.fr ou en cliquant sur l'image ci-contre :



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Vous pouvez accéder à ce site via le lien sur www.jardiner-autrement.fr/ ou en cliquant sur l'image ci-contre :



RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2017
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Francine GASTINEL – FDGDON 53 - bsv.zna@fdgdon53.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : Réseau FREDON - FDGDON des Pays de la Loire - ARS Pays de la Loire - CRAPL - DRAAF Pays de la Loire - CFPPA Le Fresne - Jardinier amateur.



Observateurs : Réseau FREDON - FDGDON des Pays de la Loire, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.